



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Samedi 13 février 2021

M. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur

Mme. Marlène SCHIAPPA, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur

Fin de l'examen du projet de loi confortant le respect des principes de la République

Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur et Marlene SCHIAPPA, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur se félicitent de la fin de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi confortant le respect des principes de la République, avant le vote solennel de mardi.

Au cours des 135 heures de débat en commission spéciale et en séance publique, ce sont en tout 313 amendements qui ont été adoptés pour enrichir ce texte qui constitue un élément structurant de la lutte contre le séparatisme et les atteintes à la citoyenneté.

Il apporte des réponses concrètes au repli identitaire et au développement de l'islam radical, idéologie hostile aux principes et valeurs qui fondent la République.